

---

d'éviter aux États non nucléaires l'utilisation de ressources humaines et économiques à des fins non productives et qui pourraient devenir destructives.

Même si priorité absolue doit être accordée au contrôle de la croissance et de la dissémination des armes nucléaires, nous devons chercher et exploiter toutes les occasions qui s'offrent à nous de freiner la prolifération et l'utilisation d'autres armes. Depuis trois décennies, nous avons échappé au danger d'une guerre nucléaire, mais les armes conventionnelles restent la cause d'un nombre impressionnant de morts, de souffrances et de ruines. Le commerce international des armes a atteint des proportions gigantesques et continue d'engloutir d'immenses ressources dont le monde a un urgent besoin économiquement et socialement. Les débats sur le désarmement ont totalement ignoré la nécessité de contrôler la croissance et la dissémination des armes conventionnelles. Il faut de toute urgence que fournisseurs et bénéficiaires mènent une action concertée, à l'échelle internationale, pour contrôler la croissance du commerce des armes. Comme l'ont déjà proposé d'autres membres de la présente Assemblée, il pourrait s'avérer particulièrement utile d'aborder ce problème à l'échelle régionale.

Les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale laissent présager des progrès appréciables au chapitre du désarmement et de l'éloignement d'un danger de confrontation au niveau régional. Malheureusement, les progrès ont été lents, et les négociations, qui vont entrer dans leur quatrième année, ne laissent guère entrevoir de résultats concrets. Le Canada accorde une grande priorité aux "M.B.F.R."; tant au sein de la présente assemblée qu'en d'autres occasions, il continuera à oeuvrer en vue d'adopter des mesures significatives au chapitre du désarmement et d'améliorer la confiance mutuelle.

A mi-chemin de la Décennie du désarmement, il est particulièrement indiqué de revoir le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement. Le Canada appuie sans réserve la recherche de moyens permettant aux Nations Unies de mieux s'acquitter de ce rôle. Nous avons participé aux travaux du comité spécial constitué l'an dernier pour effectuer cette révision, et nous sommes disposés à entériner son rapport. Les Nations Unies restent la principale plate-forme permettant d'attirer l'attention du monde sur la nécessité de limiter et de réduire le niveau des armements et des forces militaires, de donner aux États membres l'occasion d'échanger leurs points de vue sur des questions multilatérales de désarmement et de favoriser, au sein d'autres tribunes internationales, l'examen des questions liées au désarmement.